

Neues Bankgebäude der Schweizer. Kreditanstalt an der Place Bel Air in Genf: Architekt M. Turrettini, Ingenieur R. Maillart, Genf

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung

Band (Jahr): 101/102 (1933)

Heft 4

PDF erstellt am: 26.04.2024

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-82941>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Abb. 1. Gesamtbild des Baues von der Place Bel Air aus.

Abb. 2 (unten). Schalterhalle.



Neues Bankgebäude der Schweizer. Kreditanstalt an der Place Bel Air in Genf.

Architekt + M. TURRETTINI, Ingenieur R. MAILLART, Genf.

[Wir geben nachstehend die textlichen Erläuterungen wieder, wie sie uns Architekt Turrettini wenige Tage vor seinem Tode übermittlelt hat. Red.]

Le nouvel hôtel de banque du Crédit Suisse à Genève s'élève au centre de la ville entre quatre rues et sur l'emplacement de l'ancien hôtel des Trois Rois. Avant la construction, une violente polémique de presse s'éleva au sujet de l'implantation et du caractère de l'édifice, divers groupements proposant même de renoncer à toute construction à cet endroit, sans indiquer toutefois où les pouvoirs publics trouveraient les millions nécessaires à cette opération. Aujourd'hui le calme est revenu dans les esprits, et beaucoup d'anciens adversaires se sont ralliés à cette architecture exécutée dans un caractère moderne, sans exagération.

Après un concours restreint entre architectes genevois, la direction de ce travail a été confiée à Monsieur Maurice Turrettini, avec la collaboration de Mr. Maillart, ingénieur, pour les calculs statiques et le béton armé.

Le parti adopté pour cette banque est caractérisé par un Hall central unique, à rez-de-chaussée, sur lequel ouvrent les 22 guichets de la banque. Le plafond de ce hall est entièrement vitré. Dans les sous-sols, deux étages de trésors protégés par des bétons à haute résistance, renforcés de blindages, et entourés d'un chemin de ronde, sont à la disposition du public et de la banque. Au dessus du rez-de-chaussée, cinq étages de bureaux s'éclairent largement sur les quatre rues et sur la cour intérieure, qui correspond au vide du Hall. Il y a en tout 390 baies sur rues ou sur cour. Les bureaux de Direction et de Réception occupent une partie du rez-de-chaussée et du premier étage; un certain nombre de ces salons et salles d'attente sont traités et meublés dans un esprit moderne et sobre. Le sixième étage, fermé sur la rue, est largement ouvert sur la cour, et aménagé spécialement pour recevoir les archives de la banque.

Au point de vue constructif, sur la proposition de Mr. Maillart, l'immeuble entier est fondé à l'intérieur d'une cuvette étanche entourée de palplanches en acier profilé. (Exécution de la fondation: S. A. Conrad Zschokke). Cette cuvette est destinée à éviter toute infiltration provenant du Rhône, pendant et après les travaux. Un dispositif de pompage automatique permet en outre de diminuer à volonté et suivant les saisons, la pression extérieure de l'eau contre le bâtiment. La construction est en béton armé, avec des façades entièrement revêtues d'un placage en grès de la Molière, près d'Estavayer. Le Hall des guichets est entièrement traité en métal blanc (Staybrite et Anticorodal) avec banques en marbre de Lunel. Des mesures spéciales ont été prises pour éviter la sonorité à l'intérieur de la construction. (Chapes en pierre ponce, isolations diverses en Célotex et en Insulite). Les dispositifs usuels de protection par contrôle de rondes, sonneries et alarmes diverses ont été installés. La centrale téléphonique automatique est calculée pour 200 lignes internes avec 19 raccordements au réseau public, et 9 lignes privées pour les Services de la Bourse.

L'éclairage extérieur mérite une mention spéciale. Une batterie de 36 projecteurs, disposés à la hauteur des deux marquises, éclaire les façades jusqu'à la corniche. Deux autres rangées de projecteurs aux 5ème et 6ème étages éclairent ces deux façades en retrait. Contre les piliers des façades, les projecteurs sont enfermés dans des lampadaires, en forme de calices en cuivre duralisé, qui s'éclairent indirectement et deviennent lumineux de nuit. Ces lampadaires permettent l'éclairage du trottoir seul, ou l'éclairage complet des façades [voir la fig. 2, page 175 du no. 13 du 24 sept. 1932].

La Direction du Crédit Suisse tenait essentiellement à ce que cet immeuble, construit pour les besoins modernes d'un établissement bancaire, affirme ce caractère par ses façades. Toute réminiscence d'un style du passé étant exclue, le problème esthétique pouvait s'envisager de deux façons différentes: par une architecture avec prédominance des lignes horizontales, ou bien, au contraire, en affirmant les lignes verticales. C'est le deuxième parti qui a été adopté, l'architecte estimant que la ligne verticale donne à une façade plus de force et de caractère monumental. Pour atteindre ce but, des contre-cœur en marbre gris disposés entre les piliers suppriment les coupures horizontales, et mettent en valeur le relief des pilastres.



Abb. 3. Sitzungszimmer.



Abb. 4. Direktionsbureau.

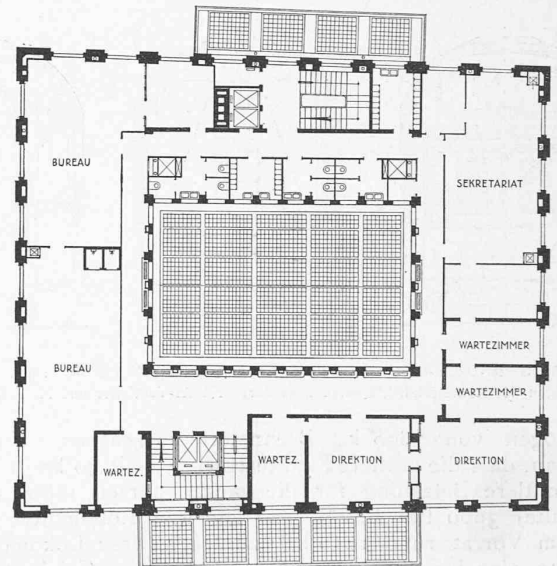
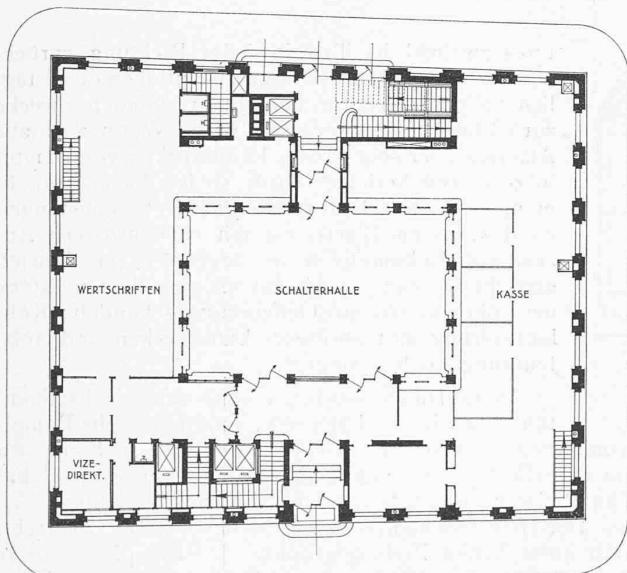


Abb. 5 und 6. Grundrisse vom Erdgeschoss und 1. Stock 1:400 der Genfer Filiale der Schweizerischen Kreditanstalt. — Arch. Maurice Turrettini (†), Genf.

einer mittleren Geschwindigkeit von 90 km/h in etwa 20 bis 22 h von Colombo-Beschar nach Timbuktu geführt werden. Damit unterwegs kein Brennstoff gefasst zu werden braucht, müsste das Fassungsvermögen der Tanks auf 15 t erhöht werden, was ohne grosse Schwierigkeiten möglich wäre.

Zusammenfassend ist zu sagen: Es wird gezeigt, dass es heute möglich ist, Diesellokomotiven jeder verlangten Leistung zu bauen, sodass die Dieseltraktion in technischer Hinsicht der elektrischen und Dampf-Traktion ebenbürtig wird. Wie im Stadt- und Vorort-Verkehr der Schnellbahn, Trambahn, dem Omnibus ihr Platz zugewiesen ist, so ist auch im Vollbahnbetrieb je nach Verkehrsichte und Ausnützungsgrad der Triebfahrzeuge Dampf-, elektrische oder Diesel-Traktion gegeben. Eine besonders vorteilhafte Verwendung der Diesellokomotive eröffnet sich ihr im Schnellzugverkehr auf grosse Distanzen mit Hochleistungs-Lokomotiven, weil auf diesem Gebiet die Brennstoff-Ersparnis wohl einen grösseren Prozentsatz der gesamten Betriebskosten ausmacht, als bei irgend einer andern Zugförderungsart.

Es ist anzunehmen, dass sich die Produktionskosten von Oel aus Kohle mit Hilfe von Schwelung allmählich



Abb. 7. Kabinen-Vorraum der Kunden-Safes im Untergeschoss.

verringern werden. Deshalb werden in absehbarer Zeit die Kohle erzeugenden Länder in der Lage sein, zu Konkurrenzpreisen Dieselmotorenöl herzustellen, sodass auch in jenen Ländern, wo billige Kohle im Ueberfluss vorhanden ist, die Dieseltraktion wirtschaftlich sein wird.